

# DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

## M PATRIMOINE

**Entreprise individuelle :** Frédéric Moreau  
**Siège social :** Bois de la Loge, 16230 Puyréaux  
**Téléphone :** 06 72 02 97 66  
**Mail :** contact@mpatrimoine.fr  
**Site internet :** www.mpatrimoine.fr  
**RCS Angoulême 503 886 616 Activité (code NAF) :** 66.22Z  
**Assurance et Garantie Financière n°114 240 090 MMA Entreprise,**  
19-21 Allée de l'Europe 92616 Clichy Cedex

## CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

Votre conseiller s'est engagé à respecter le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF. Ce dernier est disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

## MISSION

Un professionnel qui s'engage, vous assiste, vous conseille et vous guide dans l'organisation de votre patrimoine ou dans le choix de vos investissements. Les missions peuvent être de caractère indépendant ou non indépendant.

## STATUTS REGLEMENTES

**Conseiller en investissement Financier (CIF)**, susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF. Enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

**Intermédiaire en Assurance (IAS)**, positionné dans la catégorie « courtier d'assurance ou de réassurance » de type B niveau 1, selon l'article L.520-1 II 1°. Inscrit sur le Registre des Intermédiaires en Assurance tenu par l'ORIAS sous le n°09050690 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Adresse postale : au 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09. Adresse internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr).

**Intermédiaire en Opération de Banque et en Service de Paiement (IOBSP)**, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

**Agent Immobilier** (sans maniement de fonds), titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 16012018000027471 délivrée par la CCI de Charente. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

**Le conseil donné par M Patrimoine est du type « non indépendant ».**

## PARTENAIRES, COMPAGNIES et PROMOTEURS PRODUITS

**Aucun lien capitalistique ou commercial significatif n'existe avec les promoteurs de solutions**

TYPE DE PRODUITS	NOM	Type d'accord	Rémunération
Placements financiers	Generali Patrimoine, Vie Plus, Alpheys, Nortia...	Convention	Commissions
Immobilier	Bouygues, Nexity, Référence Pierre, Cerenicimo, Sévérini, Pichet, Iplus, Vinci, CIR, Cogedim, PERL...	Convention	Commissions
SCPI/SCI	PERIAL, SOFIDY, PRIMONIAL, UFFI, CILOGER, PAREF Gestion, Urban Patrimoine...	Convention	Commissions
OPCVM	Lazard Frère Gestion, Carmignac, Fidelity, DNCA, EDRAM, Rothschild, KBL Richelieu...	Convention	Commissions
Capital-investissement	Alpheys...	Convention	Commissions
Gamme Professionnels	ERES, Generali Vie, April, Alptis...	Convention	Commissions

Conformément aux dispositions de l'article 325-4 du règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte ou à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations. Dans le cadre de commercialisation de solutions financières, M Patrimoine vous remet le Document d'informations clés (DIC). Néanmoins, vous pouvez télécharger ce document sur le site de chaque fournisseur.

## RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

**MMA Entreprise N°114240090 :** Montant des garanties en responsabilité civile dont CIF : 2 500 000 €. Montant des garanties en courtage d'assurance de personnes : 3 000 000 €.

**Garanties financières :** Montant des garanties en démarchage bancaire et financier : 115 000 €. Montant des garanties en courtage d'assurance de personnes : 115 000 €. Montant des garanties d'agent immobilier : 110 000 €.

## MODE DE FACTURATION ET DE RÉMUNÉRATION

**Deux modes de rémunération sont envisageables : honoraires et commissions.**

**Des honoraires** pour les missions de conseil et dans le cas de contrat de suivi.

**Des commissions** de la part des fournisseurs dans le cas de commercialisation de solution. Le choix du mode de rémunération est défini et contractualisé par une lettre de mission.

Paraphe(s) :

## HONORAIRES

ACTES	Mini	MAXI
Tarif Horaire	50 €	100 €
Tarif Forfaitaire	300 €	2 500 €
Audit patrimonial / Préconisations	300 €	2 500 €
Recherche de biens immobiliers	1 500 €	5 000 €
Suivi annuel de patrimoine et produits financiers	300 €	5 000 €

## COMMISSIONNEMENTS

**Solutions financières :** Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par les frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 80 % de ceux-ci.

**Solutions immobilières :** Commission sur Immobilier ancien « classiques » : 7 % TTC sur les biens inférieurs à 100 000 €, 6 % TTC sur les biens de 100 001 € à 200 000 €, 5 % TTC sur les biens à partir de 200 001 €. Commission sur Immobilier neuf et ancien « Optimisation fiscale » : le promoteur règle la commission à M Patrimoine. Le client est informé du montant de la commission lorsque le bien est sélectionné.

## MODE DE COMMUNICATION

M Patrimoine communique par Mail : contact@mpatrimoine.fr et par téléphone : 06 72 02 97 66

## TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017.

**Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :**

Courrier : Frédéric Moreau, 8 Bois de la Loge, 16230 Puyréaux. Téléphone : 06 72 02 97 66. Mail : contact@mpatrimoine.fr

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants : Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai. Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

**Adresse du médiateur de l'ANACOFI :** 92 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

**Adresse du médiateur du CIF :** Madame Marielle Cohen-Branche, AMF, 17 Place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02. <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/>

**Adresse du médiateur d'Assurance :** Médiation de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09. Mail : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

**Adresse du médiateur de l'IOBSP et Immobilière :** Médiation de la consommation - ANM Conso – 62 rue Tiquetonne – 75002 Paris. Sites internet : <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

**Votre Conseiller s'engage** à traiter votre réclamation dans les délais suivants : Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai. Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Votre conseiller s'est engagé au respect de règles de bonne conduite incluant le secret professionnel et la protection de vos données personnelles. Les informations recueillies sont enregistrées par Frédéric Moreau afin d'établir un bilan patrimonial. Elles sont conservées pendant une durée de 3 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Frédéric Moreau - 8, Bois de la Loge - 16230 Puyréaux - contact@mpatrimoine.fr. Vous disposerez toujours d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification des informations personnelles détenues par votre conseiller sauf pour celles nécessaires à l'exercice de sa profession, ou imposées par la loi. Vous pouvez, en cas de litige, vous adresser à la Commission nationale de l'informatique et des libertés : 3, Place de Fontenoy, TSA 20715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

## AVERTISSEMENT

Vous avez émis le souhait d'obtenir une réponse d'un professionnel contrôlé exerçant une activité réglementée. Conformément aux principes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que la présente collecte d'information ainsi que leur exploitation sont effectuées dans votre intérêt et ont pour finalité de permettre au professionnel de fournir un conseil adapté à votre problématique. La qualité de son travail dépendra étroitement de la véracité, de l'exhaustivité et de l'exhaustivité de vos réponses à ce questionnaire. Si vous ne communiquez pas les informations requises, votre conseiller ne pourra pas poursuivre sa mission et devra s'abstenir de vous recommander les opérations, instruments et services relevant de son activité CIF. Il ne pourra vous fournir qu'une prestation d'information ou de recherche, une mission relevant d'un autre métier réglementé ou de la sphère non financière. Vous reconnaissez avoir connaissance des tarifs de votre conseiller, de ses méthodes de travail et avoir en votre possession sa fiche d'information légale ANACOFI-CIF.

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

A : Le : Signature(s) :